

Contrat collectif:

Contrat qui peut être souscrit globalement par un employeur désirant assurer au moins 5 agents à l'ORPSS.

Contrat individuel:

Contrat souscrit directement par l'affilié ou par un employeur avec moins de 5 agents assurés par l'ORPSS.

Espace Économique Européen (ou EEE):

L'Espace Économique Européen englobe l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque) mais aussi l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

INAMI:

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité, l'organisme belge chargé des remboursements de frais de soins de santé.